



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 12 octobre 2018

### **LA SEMAINE BLEUE EN LOIR-ET-CHER : LE DÉPARTEMENT AGIT POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET EN SITUATION DE HANDICAP**

**Le « bien vieillir » en Loir-et-Cher est une priorité pour le Conseil départemental et ses élus. Le Département est un acteur majeur du maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, et développe au maximum, pour faire face à la perte d'autonomie, une offre de soins sur l'ensemble du territoire.**

Samedi 6 octobre, le Département organisait la journée d'ouverture de la Semaine Bleue 2018, au Minotaure à Vendôme.

*« En 2018, nous aurons consacré 58 millions d'euros à la politique en faveur des personnes âgées, répartis en 23 millions d'euros pour la prise en charge à domicile et 35 millions d'euros pour l'hébergement en structure. Nous, élus, professionnels, aidants, bénévoles, continuerons de poursuivre nos efforts pour une société inclusive et solidaire et pour la consolidation du lien entre les générations. »*

Monique Gibotteau,  
Première Vice-présidente du Conseil départemental,  
Présidente du CDCA et de la Conférence des financeurs.

La table ronde animée par des professionnels des questions de l'habitat a permis de prendre conscience des possibilités offertes à ceux qui, bien légitimement, souhaitent rester à la maison, ou « comme à la maison », le plus longtemps possible.

Rappelons que Monique Gibotteau, Première Vice-présidente du Conseil départemental chargée des solidarités, préside les deux instances qui pilotent, dans le Loir-et-Cher, les actions en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap : la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées et le CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie), qui assure la participation des personnes âgées et des personnes en situation de handicap à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département, et qui porte cette Semaine Bleue.

*« En 2018, la conférence des financeurs de Loir-et-Cher a pu mobiliser des fonds pour déployer 64 actions collectives de prévention montées par 41 porteurs de projet (associations, EHPAD...). Celles-ci concernent aussi bien la santé, le bien-être que la mémoire, la lutte contre l'isolement, l'importance de l'activité physique ou encore le développement des usages numériques chez les seniors. »*

Monique Gibotteau,  
Première Vice-présidente du Conseil départemental,  
Présidente du CDCA et de la Conférence des financeurs.

#### **CONTACT PRESSE**

**Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12**

### **Plusieurs dispositifs initiés ou accompagnés par le Conseil départemental au service des personnes âgées pour les accompagner au quotidien :**

- Vivre autonome 41 et ses conseillers autonomie qui recensent et renseignent sur toutes les initiatives du territoire,
- La Maison bleue, véritable laboratoire d'idées grandeur nature pour l'adaptation du logement,
- Les MAIA qui coordonnent l'action des acteurs du maintien à domicile et proposent un accompagnement personnalisé aux plus fragiles,
- Les Maisons Départementales de la Cohésion Sociale
- Le dispositif numérique Job 41, qui favorise la mise en relation directe des recruteurs et des chercheurs d'emploi, en particulier dans le cadre de la Semaine Bleue la recherche de personnel pour l'aide et le maintien à domicile.
- L'Agence départementale d'Information sur le Logement (l'ADIL), porte d'entrée principale pour les questions d'adaptation du logement.

### **La charte "Mieux vivre chez soi" : un nouvel outil pour le maintien à domicile**

Le Conseil départemental de Loir-et-Cher, avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 41, a créé la charte "Mieux vivre chez soi" à destination des professionnels du bâtiment pour améliorer l'habitat et participer, notamment, au maintien à domicile des personnes âgées. Cette charte, **unique en France**, permet de référencer des artisans en mesure de répondre à des demandes d'amélioration d'habitat, tant pour des locataires que des propriétaires. Les artisans Loir-et-Chériens sont de plus en plus nombreux à signer leur acte d'engagement. Cette liste sera très bientôt diffusée au public par l'ADIL 41.

*« Ce projet est né de notre souhait de simplifier le parcours de l'utilisateur dans l'adaptation de son logement. Nous sommes tous concernés! Je me réjouis du travail colossal réalisé par l'ensemble des partenaires afin de définir un cadre de confiance pour l'utilisateur et de mettre en valeur l'artisanat local. »*

Monique Gibotteau,  
Première Vice-présidente du Conseil départemental,  
Présidente du CDCA et de la Conférence des financeurs.